

Tout simplement durable

Placements durables à la Banque Migros

«Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.»

Rapport Brundtland 1987

Nous aidons notre clientèle à prendre chaque jour de meilleures décisions financières. Simplement, rapidement et humainement. Humainement, cela signifie aussi, pour nous, répondre aux besoins de durabilité de notre clientèle.

Que signifie la durabilité pour nous?

En tant que banque à l'échelle humaine, nous sommes conscients de notre responsabilité quant à l'impact de nos activités commerciales sur l'environnement et la société. C'est pourquoi nous soutenons la stratégie climatique de la Suisse et les objectifs climatiques du groupe Migros.

Nous nous engageons pour répondre aux besoins des gens et proposons des solutions et services innovants qui rendent les décisions financières de notre clientèle plus durables.

Pourquoi est-il si simple d'investir de manière durable à la Banque Migros?

Nous voulons que vos placements concordent avec vos besoins. Il vous suffit de nous indiquer l'importance que vous attachez au thème de la durabilité dans vos solutions de placement, et nous nous chargeons du reste.

Vous bénéficiez des avantages suivants:

- **analyse de durabilité approfondie** dans le processus de placement
- **transparence** concernant les critères de durabilité appliqués
- **rapport** régulier sur la durabilité de votre solution de placement

Quelles sont les conséquences pour vous en tant qu'investisseur ou investisseuse?

Dans le cadre du conseil en placement, nous recueillons votre préférence en matière de durabilité. Sur la base de vos souhaits, nous vous recommanderons uniquement des solutions de placement comportant une approche de durabilité appropriée.

Votre préférence en matière de durabilité

À qui s'adresse cette préférence en matière de durabilité?

Pas important

Aux investisseurs n'attachant aucune importance à la durabilité dans leurs solutions de placement. Ils peuvent choisir parmi toute la gamme de produits – allant des produits répondant aux critères de durabilité à ceux qui y renoncent explicitement.

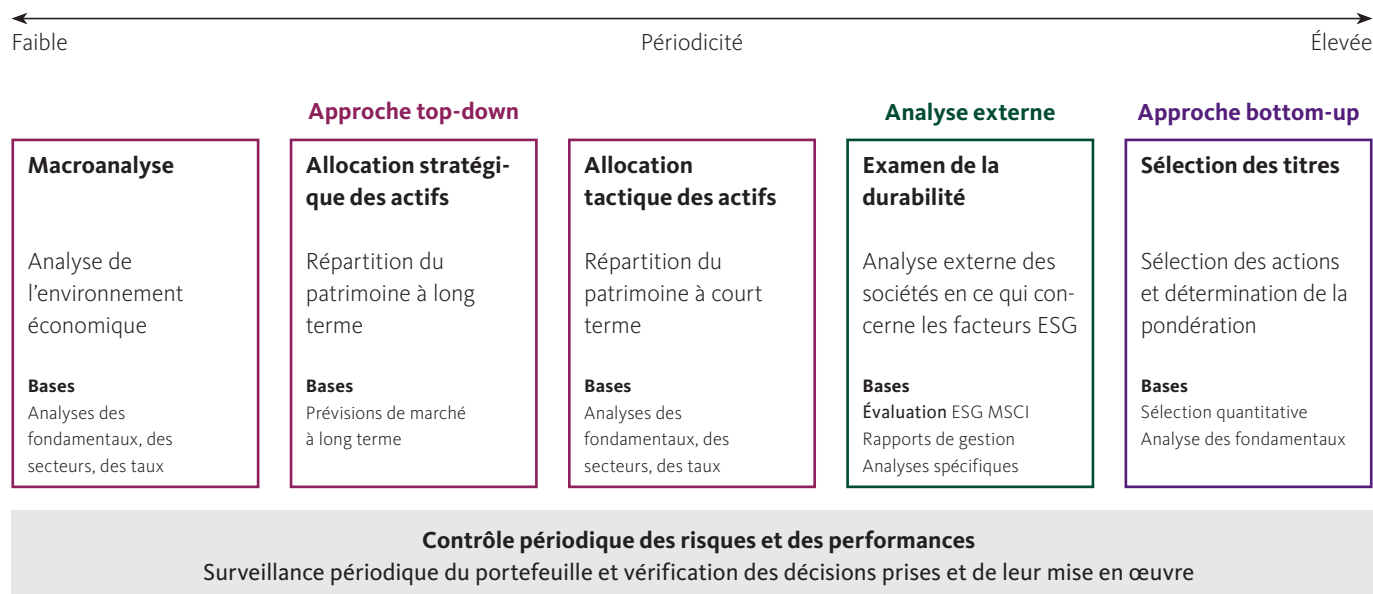
Important

Aux investisseurs souhaitant une solution de placement compatible avec les objectifs de durabilité. Les opportunités et les risques liés à la durabilité dans les entreprises sont pris en compte et évalués.

Très important

Aux investisseurs souhaitant contribuer de manière positive à la réalisation des objectifs de durabilité. La proportion d'entreprises qui contribuent à résoudre la crise climatique est élevée.

L'intégration de la durabilité dans notre processus de placement



Nos variantes pour toutes les préférences en matière de durabilité

La solution appropriée à chaque besoin

Quelle que soit la préférence en matière de durabilité que vous choisissez en tant qu'investisseur ou investisseuse, la Banque Migros vous propose la solution qui vous convient.

Nos produits de placement durables sont disponibles en différentes variantes. Celles-ci définissent les approches de durabilité reconnues que nous poursuivons avec la gestion du produit.

Préférence en matière de durabilité «Important»

La préférence «Important» est garantie par les variantes «responsable» et «Sustainable». Les critères de durabilité légèrement différents tiennent compte des caractéristiques des produits respectifs.

- Nous appliquons la variante «responsable» dans nos mandats de gestion de patrimoine et pour le «Conseil en placement personnel».
- Nous appliquons la variante «Sustainable» dans nos fonds stratégiques durables.

Votre préférence en matière de durabilité

	«pas important»	«important»	«très important»
Nos variantes	Toutes les variantes sont disponibles	«Sustainable»	«Inspire»
		«responsable»	

Préférence en matière de durabilité «Très important»

La préférence «Très important» est garantie par la variante «Inspire». Nous sélectionnons ici des entreprises ayant un impact positif mesurable sur la durabilité. L'analyse de durabilité et la sélection des titres sont effectuées par les spécialistes en impact de notre partenaire Inyova.

- Nous appliquons la variante «Inspire» dans notre mandat de gestion de patrimoine «Inspire».



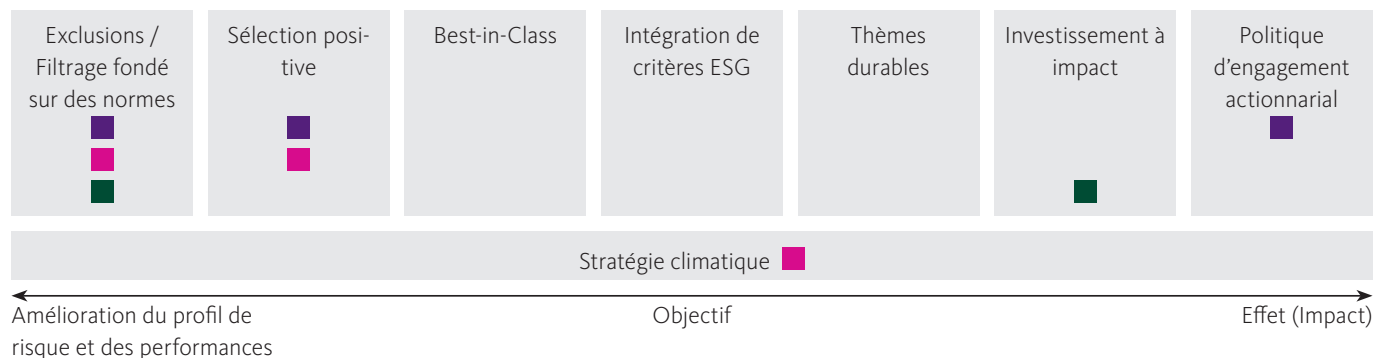
Un aperçu complet de la sélection de produits par préférence est disponible sur migrosbank.ch/placements-durables

Description des approches de durabilité appliquées

Nos Variantes

■ Responsable
 ■ Sustainable
 ■ Inspire

Nous appliquons ces approches de durabilité reconnues dans nos variantes:



■ Exclusions (critères d'exclusion / sélection négative)

■ Nous excluons systématiquement les entreprises actives dans des secteurs d'activité controversés, tels que la production d'armes controversées, ou violant les droits humains. Ces critères nous aident à faire concorder nos placements avec vos valeurs.

Responsable	
Exclusion	Seuil de chiffre d'affaires ou valeur
Controverses	Des controverse très graves
Armes controversées	0 %
Armes	5 %
Tabac	5 %
Énergie nucléaire	5 %
Génie génétique (alimentation)	5 %
Charbon	5 %
Pétrole et gaz	5 % si température > 2 degrés Celsius

Sustainable	
Exclusion	Seuil de chiffre d'affaires ou valeur
Controverses	Des controverse très graves
Armes controversées	0 %
Armes	5 %
Tabac	5 %
Énergie nucléaire	5 %
Génie génétique (alimentation)	5 %
Génie génétique (médecine)	5 %
Alcool	5 %
Divertissement pour adultes	5 %

Inspire	
Exclusion	Seuil de chiffre d'affaires ou valeur
Armes controversées	0 %
Armes	5 %
Tabac	5 %
Énergie nucléaire	5 %
Génie génétique (alimentation)	5 %
Charbon	5 %
Pétrole et gaz	5 %
Compagnies aériennes	0 %

Pour certaines solutions de placement, nous investissons ou recommandons des fonds de prestataires tiers. Les approches varient parfois considérablement d'un prestataire à l'autre en matière de placements durables. C'est pourquoi nous examinons comment la durabilité est intégrée dans le processus de placement des prestataires. Pour les fonds de tiers, les critères minimaux garantis sont l'exclusion des armes controversées et l'existence d'une politique de durabilité.

■ Sélection positive (best-in-class)

Nous mettons l'accent sur les entreprises se situant dans la moyenne ou en tête des évaluations de durabilité. Cela réduit les risques liés à la durabilité dans le portefeuille tout en nous permettant de conserver un vaste univers de placement. Pour ce faire, nous nous basons sur la notation MSCI des différentes entreprises. L'univers de placement est limité aux entreprises dont la notation MSCI est d'au moins «BB».

MSCI Évaluation de durabilité

AAA	Précurseur
AA	
A	Moyenne
BBB	
BB	
B	Retardataire
CCC	

■ Orientation sur le climat (stratégie climatique)

L'orientation de nos portefeuilles sur le climat signifie la diminution de l'empreinte écologique dans le temps par la réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille ou des émetteurs qu'il contient. Notre objectif à long terme est de réduire linéairement la hausse de température implicite des portefeuilles concernés à 1,5° Celsius d'ici à 2030. Cela nous permet de satisfaire aux ambitions de l'accord de Paris sur le climat.

■ Politique d'engagement actionnarial

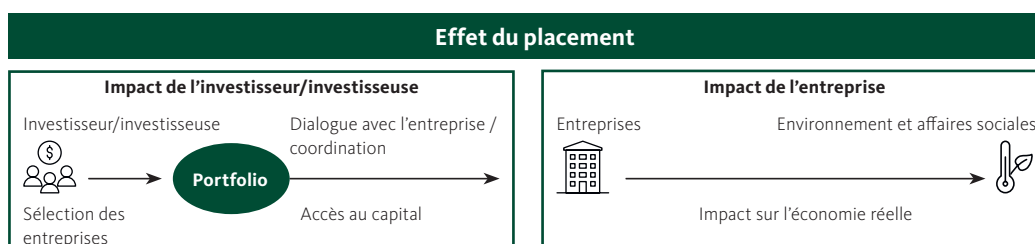
Nous utilisons activement nos droits de vote afin de provoquer des changements durables dans l'entreprise dans laquelle nous investissons, et d'obtenir ainsi un effet positif sur l'économie réelle.

■ Investissement à impact

Toute entreprise a un impact. Celui-ci peut être négatif, p. ex. si l'entreprise déverse de l'eau saumâtre dans les eaux locales, influant ainsi négativement sur la biodiversité et l'approvisionnement en eau potable. Mais il peut aussi être positif, p. ex. lorsqu'une entreprise fabrique des installations solaires ou des éoliennes qui contribuent à la lutte contre le changement climatique. L'impact positif du portefeuille est primordial dans le cadre de l'investissement à impact.

Comment mesurons-nous l'impact?

Tous les investissements directs dans des entreprises au sein des solutions de placement ont un impact positif sur le climat. Cet impact peut provenir soit de produits et de services qui contribuent à la lutte contre le changement climatique, soit d'entreprises dont les objectifs climatiques sont vérifiés.



Important : le présent aide-mémoire n'est pas le résultat d'une analyse financière (indépendante). Les informations qu'il contient ne peuvent en aucune façon être interprétées comme une incitation, une offre ou une recommandation portant sur l'achat et la vente d'instruments de placement, sur la réalisation de transactions particulières ou sur la conclusion de tout autre acte juridique, mais sont données uniquement à titre descriptif et informatif. En particulier, elles ne constituent pas une recommandation personnelle ni un conseil en placement. Elles ne tiennent pas compte des objectifs de placement, du portefeuille existant, de la propension au risque, de la capacité de risque ni de la situation financière ou d'autres besoins particuliers du ou de la destinataire. Le/la destinataire est expressément invité(e) à prendre ses éventuelles décisions de placement sur la base de ses propres clarifications, y compris l'étude des feuilles d'information de base et prospectus juridiquement contraignants, ou sur la base des informations fournies dans le cadre d'un conseil en placement. La Banque Migros ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité des présentes informations et décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages éventuels de quelque nature que ce soit pouvant résulter de l'utilisation de ces informations. Les présentes informations constituent seulement un instantané de la situation à la date d'impression et ne sont pas automatiquement revues à intervalles réguliers.